



n° 110

mai
juin 2020

COM

Lovagny.

Bulletin municipal d'information



**Compte tenu de l'actualité sanitaire,
cette publication sera principalement liée à l'épidémie de covid-19.**

Sommaire

Page 1

- Installation des nouveaux conseils municipaux reportée
- Prochain conseil municipal

Page 2

- Réouverture de la mairie et de l'agence postale
- Ecole et périscolaire, réouverture - l'école

Page 3

- Ecole et périscolaire, réouverture - les services périscolaires
- Dispositions spécifiques pour les enfants des personnels soignants
- Distribution de masques aux Lovagniens

Page 4

- Accès interdit à différents lieux publics
- Déploiement de conteneurs d'ordures ménagères regroupés en PAV

Page 5

- La vente annuelle de l'APE
- La kermesse 2020 n'aura pas lieu

Page 6

- Le Foyer de Lovagny recrute
- La Bibliothèque restera fermée
- Le Comité des Fêtes reporte ses manifestations...
- ... et programme déjà la brocante automnale

LOVAGNY.COM n° 110
mai-juin 2020
Mairie, 50 route de Poisy,
74330 LOVAGNY
Tél : 04 50 46 23 37

Directeur de la publication : le Maire
Rédaction : comité consultatif
Communication
site internet : lovagny.fr

INSTALLATION DES NOUVEAUX CONSEILS MUNICIPAUX REPORTEE

Les élections municipales se sont déroulées le 15 mars dernier. A l'instar de 30 000 communes en France, elles ont abouti sur la commune de Lovagny à l'élection de la nouvelle équipe emmenée par Henri Carelli, maire sortant.

CORONAVIRUS
COVID-19**CONSEIL MUNICIPAL REPORTE**

Conformément à la loi, la séance d'installation des nouveaux conseils municipaux doit se tenir au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche suivant le tour du scrutin à l'issue duquel le conseil a été élu au complet. Néanmoins, l'état d'urgence sanitaire décidé par le Président de la République a interdit toute réunion de personnes, et de fait les séances d'installation des nouveaux conseils municipaux. Il s'ensuit que les mandats de tous les conseillers municipaux et communautaires actuels sont prorogés jusqu'à l'entrée en fonction des nouvelles équipes. Un rapport sera remis au gouvernement par une commission d'experts le 24 mai prochain : s'il est favorable, les exécutifs locaux seront installés en juin 2020 ; dans le cas contraire, ces installations seront décalées après la rentrée de septembre 2020.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Malgré le confinement, les communes doivent continuer à être administrées, même de manière réduite. L'ordonnance n° 2020-391, visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19, a prévu de nouvelles dispositions permettant aux conseils municipaux de se réunir par visioconférence.



Le conseil municipal de Lovagny se réunira donc en séance publique par visioconférence le

MERCREDI 6 MAI 2020 à 18 h 30.

La séance étant publique, elle pourra être suivie en cliquant sur le lien qui sera affiché sur le site de la mairie lovagny.fr.

SAUVEZ DES VIES, RESTEZ CHEZ VOUS



La crise sanitaire et les directives nationales ont contraint au confinement du personnel municipal et à la fermeture des services municipaux. Entretemps, et afin de permettre à la population de continuer à bénéficier de certains services essentiels, la commune de Lovagny a pris des dispositions spéciales permettant à nouveau d'accueillir ses habitants pour les services de la mairie et de la Poste : dispositif de séparation entre le public et le personnel, gestes barrière, gel hydroalcoolique à disposition ; le port d'un masque sera également conseillé.

LA MAIRIE ET L'AGENCE POSTALE DE LOVAGNY SONT A NOUVEAU OUVERTE DES LE LUNDI 4 MAI 2020

AUX HORAIRES HABITUELS D'OUVERTURE ET AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- L'accès ne sera autorisé qu'après la prise d'un rendez-vous fixé à l'avance, en appelant le secrétariat de la mairie au 04 50 46 23 37
- Compte tenu de l'exiguïté des locaux, une seule personne à la fois sera admise à entrer



RAPPEL : la mairie et l'agence postale seront exceptionnellement fermées les
SAMEDI 2 MAI et SAMEDI 9 MAI 2020.

ECOLE ET PERISCOLAIRE, REOUVERTURE

EN CE QUI CONCERNE L'ECOLE



Selon les directives de l'Education Nationale, la rentrée à l'école de Lovagny se fera progressivement :

- Lundi 11 mai, les enseignants reprendront seuls le travail afin d'organiser leur travail dans des locaux adaptés et d'accueillir seuls les enfants de personnels soignants.
- Dès le mardi 12 mai, l'école accueillera des élèves de grande section de maternelle (GS), CP et CM2, les groupes variant de 10 enfants en GS à 15 enfants en CM2.
- Puis, la semaine du 18 mai, seront accueillis les autres groupes de demi-classes ; et probablement les CE1, CE2, CM1 et autres maternelles (sous réserve des choix faits par la directrice de l'école après la rentrée).
- A partir du lundi 25 mai, une alternance sous la forme de 2 jours consécutifs en classe est prévue pour chacun des groupes (lundi-mardi pour les uns, jeudi-vendredi pour les autres).

Les parents ayant la possibilité de mettre ou de ne pas mettre leur enfant à l'école, le nombre d'enfants présents sera connu milieu de semaine du 4 mai.

Ecole et Mairie s'organisent ensemble pour mettre en application le protocole sanitaire très strict établi par l'Education Nationale, adapté dans notre école en lien avec l'inspecteur académique. Ce protocole sanitaire comprend notamment :

- des consignes de nettoyage strictes, une désinfection régulière des locaux scolaires et périscolaires, des salles de classe, des sanitaires, l'aération des salles plusieurs fois par jour ;
- un réaménagement des classes (1 table occupée sur 2 par exemple), mise à l'écart des jeux et matériels scolaires divers (l'enfant devra apporter son propre matériel scolaire) ;
- des règles de distanciation physique, avec notamment un accueil et une sortie des groupes à différents endroits et décalés dans le temps, le but étant d'éviter de voir les groupes se croiser, des marquages au sol ;
- des récréations décalées selon les groupes ;
- le port du masque obligatoire pour les enseignants et le personnel encadrant et périscolaire. La mairie fournira également aux adultes des visières de protection en complément du masque ;
- le respect des gestes barrière tels que le lavage très régulier des mains, systématique à l'entrée et à la sortie de l'école et du périscolaire ;
- l'interdiction d'utiliser les jeux extérieurs, de faire des jeux de ballon, d'accéder aux divers jeux, que ce soit à l'école ou à la garderie. ;
- la gestion des cas de Covid-19 (expliqué dans le protocole sanitaire).

Le protocole sanitaire école et périscolaire sera communiqué aux familles avant la rentrée.

2 Bien évidemment, toutes ces mesures seront également appliquées pendant les temps périscolaires.

EN CE QUI CONCERNE LES SERVICES PERISCOLAIRES

Les services périscolaires reprendront dès le 12 mai avec la présence de tous les agents habituels. Les temps d'accueil restent inchangés :

garderie dès 7 h 30

cantine de 11 h 30 à 13 h 30

garderie de 16 h 30 à 18 h 30



Cependant, le protocole d'accueil, en cours d'élaboration, sera modifié pour respecter les règles sanitaires. Toutes les informations seront consultables sur le site du logiciel dédié au périscolaire.

Le restaurant scolaire fonctionnera dès la reprise de l'école avec notre prestataire habituel dans le respect des règles sanitaires. Les enfants ne pourront pas apporter leur pique-nique. Les repas pourront être pris au réfectoire ou dans les salles inoccupées de l'école, le prestataire nous proposant aussi des repas froids ou pique-nique. Le mode opératoire est encore à l'étude selon le nombre d'enfants à accueillir. Le parent encadrant ne sera pas présent.

PARENTS, pensez bien à inscrire votre enfant aux différents services avant mercredi 6 mai 22 h 00.

ATTENTION, nous souhaiterions avoir vos inscriptions cantine pour mercredi 6 mai 12 h 00 afin d'organiser au mieux le redémarrage du restaurant scolaire.

L'ensemble de ces consignes ont été fixées selon les directives du Premier Ministre, du Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Inspecteur d'Académie, en collaboration avec les enseignants de l'école de Lovagny. Elles sont susceptibles d'évoluer selon l'actualité. L'école et la mairie mettent tout en œuvre pour permettre un retour à l'école sécurisé et restent mobilisées pour s'adapter à toute évolution de la situation sanitaire.

DISPOSITIONS SPECIFIQUES POUR LES ENFANTS DES PERSONNELS SOIGNANTS



Pendant la période de confinement, il est rappelé que les services de la **garderie Karapat pour les tout-petits**, ainsi que **l'école et la garderie périscolaire pour les enfants scolarisés sur Lovagny**, sont assurés, afin d'accueillir **les enfants des personnels soignants uniquement**.



DISTRIBUTION DE MASQUES AUX LOVAGNIENS

Conformément aux directives annoncées par le Premier Ministre le 28 avril dernier, et selon la situation sanitaire de chaque département, le déconfinement devrait commencer le 11 mai prochain. Comme chacun le sait maintenant, et en complément des gestes barrière, le masque sera fortement recommandé, voire obligatoire dans les transports en commun.



A l'intention du personnel municipal, administratif, technique et périscolaire, la commune dispose déjà de 1 000 masques jetables.



De plus, le conseil municipal de Lovagny a décidé de fournir gratuitement un masque lavable et réutilisable à l'ensemble des habitants adultes et adolescents et, dans un premier temps, en priorité à chaque lovagnien âgé de plus de 65 ans.



La région Auvergne-Rhône-Alpes s'est également engagée à équiper gratuitement ses habitants avec 9 millions de masques lavables et réutilisables

Pour les personnes de plus de 65 ans, c'est le personnel municipal qui sera chargé d'équiper les aînés de notre commune. Afin d'éviter tout contact, les masques seront accompagnés d'une note d'information dans une enveloppe, et déposés dans leur boîte aux lettres.

Pour toutes les autres familles de Lovagny, des permanences seront organisées par le CCAS et les élus à la Maison du Village dès que possible. Les compléments d'informations et modalités de distribution seront consultables sur le site de la commune **lovagny.fr** et affichées à la mairie et à la boulangerie, car nous ne disposons pas à l'heure actuelle de tous les éléments, dont les dates de livraison...

ACCES INTERDIT A DIFFERENTS LIEUX PUBLICS

Pendant la période de confinement, l'arrêté municipal n° 2020-23 du 23 mars 2020 a interdit l'accès de certains lieux au public. Il s'agit :

- des rives du Fier, y compris la Mer des Rochers
- des aires de jeux de la commune
- de l'Agorespace
- de la Montagne d'Age
- du tennis



Pour préserver votre santé et celle des autres,
il est important de respecter ces dispositions.
Des contrôles sont régulièrement effectués par les forces de l'ordre.

DEPLOIEMENT DE CONTENEURS D'ORDURES MENAGERES REGROUPEES EN P.A.V.

Un nombre croissant de collectivités locales choisissent actuellement le système de collecte via les Points d'Apport Volontaire (PAV). Il consiste à regrouper un ou plusieurs conteneurs enterrés destinés à collecter les ordures ménagères (OM) et/ou les emballages recyclables. Ces déchets sont ensuite collectés par un camion grue spécifique, qui soulève et vide la cuve enterrée de 5 m³ selon une fréquence adaptée.

Ce mode de collecte a été choisi par les élus de la CCFU et va remplacer progressivement la collecte en bacs roulants dans les années à venir. Les habitants de la commune de Nonglard sont déjà desservis intégralement par ce type de conteneurs.



→ Une fréquence de collecte adaptée : au minimum une fois par semaine ; la collecte peut évoluer à un passage bihebdomadaire si les circonstances le justifient (débordements, déchets de restauration, fortes chaleurs,...).

→ Un agent de la CCFU assure un ramassage bi hebdomadaire des dépôts sauvages en pied de conteneurs. Cet agent travaille en lien avec la Police municipale qui est habilitée à effectuer des fouilles de sacs déposés illégalement et à dresser des contraventions.

Quels sont les intérêts de ce système de collecte ?

- Améliorer le cadre de vie des habitants par une implantation esthétique et harmonieuse et en supprimant les nuisances occasionnées par les bacs roulants en bord de voirie.
- Offrir plus de souplesse et de liberté : les conteneurs sont accessibles 7 jours sur 7 sans aucun impératif de calendrier, plus de bac roulant à nettoyer, à sortir et à rentrer le bon jour.
- Limiter les nuisances sonores liées à la collecte des ordures ménagères. La collecte en PAV est moins bruyante car les arrêts du camion sont moins fréquents.
- Réduire l'impact environnemental : la collecte en PAV est plus efficace : moins de kilomètres parcourus sont nécessaires pour collecter la même quantité de déchets.
- Faciliter le geste de tri : les retours d'expériences montrent que les performances de tri sont nettement améliorées lorsque l'on associe conteneurs d'ordures ménagères et conteneurs de tri sur la même plateforme.
- Et surtout maîtriser les coûts de collecte des ordures ménagères. L'apport volontaire présente l'intérêt d'être sensiblement moins cher à la tonne collectée que le porte-à-porte. Cette méthode requiert moins de personnel (un seul chauffeur pour un équipage de 3 agents pour la collecte en bacs roulants). Grâce à ces efforts, la CCFU a ainsi pu baisser le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) de 1,8 % entre 2017 et 2018.

Quelle gestion des PAV ?

- Un nettoyage régulier pour limiter les mauvaises odeurs et rendre la dépose plus agréable :
 - les cuvelages intérieurs des conteneurs à ordures ménagères et verre sont nettoyés 1 à 2 fois par an par une entreprise spécialisée ;
 - le cuvelage extérieur et l'orifice de remplissage sont également nettoyés 2 fois par an.

**SAUVEZ DES VIES,
RESTEZ CHEZ VOUS**

Et pour la suite ?

A Lovagny et comme sur le reste du territoire de la CCFU, l'objectif est de parvenir à une collecte des ordures ménagères à 100% en PAV.

Aujourd'hui, 33 conteneurs d'ordures ménagères, de tri et textile, répartis en 12 points d'apport volontaire sont à la disposition des Lovagniens.

Les projets suivants sont programmés. Leur installation devrait être effectuée courant mai 2020 :

- face à la boulangerie : PAV OM
- au niveau du collectif 148 route de Nonglard : PAV OM
- parking du Prieuré : PAV OM + TRI

D'autres projets sont à l'étude :

- chemin des Cézards, près du réservoir d'eau : PAV OM + TRI
- allée des Fontanelles, en partie supérieure du futur lotissement : PAV OM
- chemin de la Combassière vers le nouveau programme immobilier : PAV OM + TRI
- allée des Vermerets : PAV OM
- sur l'aire du tennis : ajout d'un conteneur enterré OM
- chemin de la Fruitière, au niveau du PAV existant : ajout de conteneurs aériens OM
- impasse sous la Croix : PAV OM en colonnes aériennes + TRI

Lors de la mise en service d'un nouveau conteneur d'ordures ménagères, les habitants concernés sont avertis par courrier distribué dans les boîtes aux lettres, de la mise en service de ce point de collecte et de la date de récupération des bacs roulants. Il est possible de conserver gratuitement son bac roulant pour un usage personnel, une simple attestation disponible sur le site internet de la CCFU est à remplir et à renvoyer au service déchets de la CCFU.

Le service environnement de la CCFU reste à votre disposition pour répondre à vos questions :

environnement@ccfu.fr

04 50 77 71 17

LA VENTE ANNUELLE DE L'APE

Vos jardinières, potagers, balcons, terrasses, jardins l'attendent avec impatience...

OUI ! LA VENTE DE FLEURS, LEGUMES ET AROMATIQUES BIO EST MAINTENUE !!!

Elle est ouverte à tous : parents, amis, famille, voisins, collègues, ...
avec 1 aromatique de votre choix offerte par tranche de 30 € d'achat !

Retrait des commandes le **SAMEDI 16 MAI 2020** matin sur rendez vous
à la **MAISON DU VILLAGE**.



Malgré le contexte actuel, l'APE de Lovagny maintient en effet cette manifestation en **soutien à l'horticulture locale** (Dumarest à Albens) et toujours dans un objectif de **récolter des fonds pour les nombreux projets** portés par les enseignants de l'école de notre village. Et le 16 mai 2020, les Saints de glace seront passés....

Alors, sans hésitation, **prenez commande à l'APE de Lovagny, et sans vous déplacer, jusqu'au mercredi 6 mai 2020 !**

Pour garantir la sécurité sanitaire de chacun (membres organisateurs, fournisseur, clients), des mesures très strictes ont été prises. En voici les étapes :

1- Commandes jusqu'au MERCREDI 6 MAI, uniquement via le lien ci-dessous :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScU3dPlpncrwf1BQnlbbyjt-Yz8h9JdNCBq3R2Bee_MQxgA7g/viewform?usp=sf_link

Il vous suffit de remplir pas à pas ce questionnaire. Nous vous conseillons de réaliser cette commande sur votre PC ou MacBook plutôt que sur votre smartphone (parfois affichage non suffisamment large selon les modèles). **Vous devez calculer vous-même et indiquer en fin de questionnaire le montant de votre commande.**

Si le formulaire vous donne des boutons ;-) vous pouvez à **titre exceptionnel** nous renvoyer par mail le tableau excel de commandes ou un scan ou photo de votre bon de commande à l'adresse apelovagny74@gmail.com. **Attention, aucune commande « papier » ne sera acceptée.**

Pensez à choisir votre ou vos aromatiques offertes par tranches d'achat de 30 euros.

Un problème, une question ?

apelovagny74@gmail.com

Jennifer Malterre 06.17.15.03.60

Nadège Dussoliet-Berthod 06.68.09.10.48

Claire Veyrat 06.64.88.30.21

2 - Paiement dématérialisé uniquement : virement sur le compte de l'APE de Lovagny.

IBAN : FR76 1027 8024 1800 0204 5010 139

Merci d'indiquer dans le libellé du virement le **même nom et prénom** que celui mentionné sur la commande. **La commande sera validée une fois le paiement reçu.**

Suite à la clôture des commandes le 6 mai, vous recevrez un email de confirmation comprenant toutes les instructions détaillées pour le retrait et vous proposant un lien pour déterminer votre horaire de retrait.

3 -Retrait des commandes SAMEDI 16 MAI devant l'école de Lovagny

o Planning de retrait individualisé et uniquement sur rendez vous

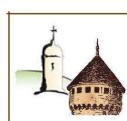
o Respect des zones tampons et des gestes barrières

Cette année, pas de vente à domicile, pas de paiement par chèque ou espèces, pas de possibilité de venir choisir vos plantes à la Maison du Village. Nous trouvons aussi cela dommage et « moins souple » mais les circonstances exigent de notre part à tous une attitude exemplaire.

Par avance, un GRAND MERCI à tous !

Pour préparer avec soin vos commandes, **nous avons besoin de cagettes / cartons**. Merci de déposer de ce que vous pouvez collecter devant la maison du 40 impasse du Cul du Sac à Lovagny (petite maison en pierre au bout à droite du chemin en graviers) chez Claire Veyrat et Jérémy Hamon **avant le 15 mai 2020**.

LA KERMESSE 2020 N'AURA PAS LIEU



Les associations de Lovagny, habituellement regroupées pour organiser le 20 juin comme initialement prévu la kermesse et la fête du village, tiennent à vous informer que cette journée ne pourra avoir lieu : impossible de garantir une sécurité sanitaire irréprochable dans ce genre de manifestation. Pas de démonstrations/spectacles des activités enfants à la Maison du Village... Pas de feux de la Saint Jean, soirée barbecue et musique à « la montagne »... mais... elles vous disent « à l'année prochain ! »

SAUVEZ DES VIES, RESTEZ CHEZ VOUS

LE FOYER DE LOVAGNY RECRUTE



LE FOYER DE LOVAGNY recherche UN.E PROFESSEUR.E DE DANSE ENFANTS pour l'année scolaire 2020-2021



Le FOYER DE LOVAGNY propose des activités pour les enfants après l'école.
Nous recherchons pour la prochaine année scolaire un.e professeur.e de danse.

Le style sera à définir en fonction de l'intervenant : modern'jazz, contemporain, hip hop, danse africaine, zumba, etc...
Nous sommes ouverts à toute proposition qui puisse plaire aux enfants !

Missions :

- Encadrer un groupe d'une dizaine d'enfants
- Proposer un cours adapté à leur âge
- Préparer une démonstration pour la fin de l'année scolaire

Fréquence et durée :

- 2 séances par semaine, pendant les semaines d'école :
 - 1 pour les maternelles (3-5 ans) d'une durée de 45 mn
 - 1 pour les primaires (6-10 ans) d'une durée d'1h
- Séances chaque lundi à partir de 17h
- Démarrage début octobre 2020

Vous êtes intéressé.e ou souhaitez en savoir plus ?

Contactez Claire BLANC (06.87.94.85.74)
ou Caroline LUCOTTE (06.83.79.81.96)

L'équipe du Foyer pense bien à vous pendant cette période de confinement et continue à œuvrer pour trouver les meilleures solutions afin d'assurer la continuité des activités (les séances de gym se font en visio, par exemple) ou envisager leur reprise dans le respect des règles qui s'imposeront lors du déconfinement. Vous en serez tenus informés par mail, sur la page facebook du Foyer de Lovagny et sur le site internet de la mairie.



LA BIBLIOTHEQUE RESTERA FERMÉE

La Bibliothèque de Lovagny ne ré-ouvrira pas à la date du 11 mai comme proposé par les dernières directives sécuritaires très strictes gouvernementales. Les bénévoles qui assurent les permanences estiment qu'ils ne sont pas en mesure de les assurer pour le moment.

Cependant, ils souhaitent faire "rentrer" tous les nombreux documents (livres, revues, B.D. et CD) sortis à ce jour, pour en assurer le déconfinement. **Ils invitent les adhérents à les retourner à la Bibliothèque les**

- * **mercredi 13 mai de 10 h à 11 h 30**
- * **vendredi 15 mai de 17 h à 18 h 30**
- * **et lundi 18 mai de 17 h à 18 h 30**



Modalités pratiques : Mettre vos livres dans un sac en papier ou en plastique avec un post-it ou une fiche portant votre nom. Les déposer dans les cartons placés devant la bibliothèque. Merci de respecter les horaires.

Les sacs seront alors mis en déconfinement dans une salle annexe.

Dès que les mesures de sécurité sanitaire se seront assouplies pour les bénévoles et pour les adhérents, ces derniers seront informés de la réouverture de la Bibliothèque. Merci de votre compréhension.

LE COMITE DES FETES REPORTE SES MANIFESTATIONS...

En raison de la crise sanitaire, nous avons été contraints d'annuler la pièce de théâtre « L'amour sur un plateau » ainsi que la séance de cinéma en plein air. Ces manifestations sont reportées à des dates ultérieures que nous vous communiquerons dès que possible. Nous vous invitons à consulter régulièrement le site de la mairie ou la page facebook de Lovagny animation afin de connaître la décision des organisateurs sur cet événement.



... ET PROGRAMME DÉJÀ LA BROCANTE AUTOMNALE

NOTEZ TOUS !

LA BROCANTE DE LOVAGNY
aura lieu cette année le **DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2020.**

Des précisions complémentaires vous seront données dans le prochain Lovagny.com